



# La protection maternelle et infantile

Services gratuits pour les femmes enceintes et les enfants de 0 à 6 ans

Le centre de protection maternelle et infantile propose :

- des permanences "conseils de puériculture" pour répondre aux questions que se pose la future maman concernant sa grossesse, l'arrivée du bébé à la maison ou l'allaitement maternel
- des consultations effectuées par des pédiatres ou des infirmières puéricultrices pour le suivi médical de l'enfant et de la maman.
- des visites à domicile effectuées par la puéricultrice de secteur auprès des familles qui le souhaitent.

## PMI - Espace Jean Mermoz

- 4 bis rue Clément Ader
- ALLO PMI 01 30 83 61 00

## Ces permanences se déroulent tous les :

- lundis et jeudis de 13h30 à 17h30
- mardis et mercredis de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30
- vendredis de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30

Pendant les vacances scolaires, pensez à téléphoner pour vous assurer du maintien des permanences.

## Numéros utiles

- Protection maternelle et infantile des Yvelines : 0 801 801 078
- Planification familiale des Yvelines : 0 801 802 803